

CLASSE DE SECONDE

Enseignement d'exploration

« PATRIMOINES »

ouvert à tous

Cet Edex mené par deux professeurs permet de :

- Découvrir des lieux et des œuvres issues du Patrimoine par le biais de visites sur site.
- Rencontrer des métiers liés à la Culture et au Patrimoine.
- Mener des recherches
- S'exprimer à l'oral et en public

Cet Edex pose des bases de connaissances sur le Patrimoine local et mondial.

Cette sensibilisation aux œuvres ouvre la voie à l'option de spécialité « HISTOIRE DES ARTS » en série L. Mais il n'est pas obligatoire d'avoir suivi « Patrimoines » pour intégrer une 1^oL-HIDA !

NB : Après l'année de Seconde, les élèves peuvent s'orienter vers la série de leur choix (L, S, ES, STL). Mais seule la série L offrira un enseignement de spécialité HIDA en 1^o et Terminale au lycée Dr Lacroix.

CLASSE DE PREMIÈRE

Enseignement de spécialité série L

(5H/semaine)

Le XIX^e siècle dans tous les domaines artistiques, dont l'architecture, mais aussi urbanisme, modes de vie, innovations techniques.

Le programme est traité de manière croisée par une équipe de quatre professeurs (Arts plastiques, Histoire, Lettre, Musique).



En classe de 1^{ère} Littéraire HISTOIRE DES ARTS l'accent est mis sur le commentaire de documents et la dissertation, à travers des travaux imposés ou réalisés de manière plus libre et plus personnelle.



CLASSE DE TERMINALE

Enseignement de spécialité série L

(5H/semaine)

Le XX^e siècle et l'art contemporain à travers 3 grandes questions renouvelées:

- Arts, ville, politique et société,
- Un artiste dans son temps,
- Enjeux esthétiques.

Le baccalauréat HISTOIRE DES ARTS comprend deux épreuves :

- un devoir écrit en 3h30 (dissertation ou commentaire de documents au choix (coeff.3).
- un oral de 30mn qui prend appui sur un dossier personnel réalisé pendant l'année sur des thèmes choisis librement dans le programme (coeff.3).



Quels débouchés ?

Le bac « Histoire des arts » est un bac général et n'a pas pour objectif de former des historiens de l'art confirmés !

- Tout concours exigeant le diplôme du bac.
- Universités des Lettres et Sciences Humaines, Histoire, Histoire de l'art, Droit...
- Recherche, enseignement, tourisme, collectivités territoriales...
- Production et vente d'objets d'art...
- Architecture, écoles d'art.